



Zentrale Dienste
Udelbodenstrasse 73 • CH-6014 Luzern
Tel. G. +41 41 440 69 82 • Fax +41 41 440 69 84
skf@karate.ch • www.karate.ch



Member of European and
World Karate Federation

3. Swiss Karate League 2015

Invitation des athlètes, arbitres, coachs

Salle de la Riveraine
Rue du Litoral 1
2000 Neuchâtel

Samedi, 19 septembre 2015

Catégories U12, U14 Minimes Individuel
Catégories U14 Minimes Kata Equipe
Catégories U16 Cadets Individuel

Dimanche, 20 septembre 2015

Catégories U18 Juniors Individuel et Kata Equipes
Catégories U21 Individuel
Catégories 18+ Elite Individuel et Kata Equipes

Organisateur: Neuchâtel Karaté-Do



En collaboration avec **Budo-Sport AG Berne**, sponsor officiel de la SKF
et de l'équipe nationale SKF



Swiss Karate Federation Partners



qualitop

Budo-Sport AG Bern
Offizieller Ausrüster der SKF
Fournisseur officiel du FSK

CONCORDIA



Zentrale Dienste

Udelbodenstrasse 73 • CH-6014 Luzern

Tel. G. +41 41 440 69 82 • Fax +41 41 440 69 84

skf@karate.ch • www.karate.ch



Member of European and
World Karate Federation

Les désignations de fonction et de titre de ce document qui sont utilisées valent pour les deux sexes.

Autorisation de participation

Seuls les karatékas et les Dojos/Clubs qui ne sont pas suspendus par leur section ou par la SKF et qui sont en possession d'un passeport SKF valable avec les inscriptions requises sont autorisés à participer aux manifestations de la Fédération Suisse de Karaté (SKF):

- Nom, prénom, domicile, date de naissance
- Photo-passeport originale et cachet de la SKF
- Nom du club
- Timbre annuel de licence SKF valable, payé à la section/SKF
- Signature du président central SKF
- Grade: inscrit correctement et signé
- Pour les mineurs (moins de 18 ans): Autorisation écrite du représentant légal
Une signature unique suffit et est valable jusqu'à nouvel ordre du représentant légal.

Aucune inscription au crayon ne sera pas validée !

Le comité central se réserve le droit de transmettre des passeports pour contrôle à la commission technique de la section.

Les athlètes participent en principe pour le dojo qui est indiqué dans le passeport. Chaque Club et Ecole est tenu, pour chacun de ses membres qui pratique le karaté, de prendre chaque année un timbre de licence valable. Les dirigeants sont responsables de faire en sorte de coller successivement les timbres de licence dans le passeport officiel de karaté de la Fédération Suisse de Karaté. Les athlètes dont le passeport présente des lacunes de timbres ne peuvent pas participer aux manifestations de la SKF.

Les étrangers avec un domicile fixe à l'étranger (50 km max. de la frontière suisse) sont autorisés de participer aux tournois SKF dans la mesure où ils sont en possession d'un passeport SKF comportant 3 timbres de licences successifs, qu'ils ne sont pas inscrits à une deuxième nation et ne participent pas pour cette nation aux tournois. Pour l'inscription aux Championnats Suisses et aux tournois Swiss Karate League, une attestation écrite de domicile de la commune ou de la ville doit être fournie. Le Dojo doit certifier par écrit que l'athlète s'entraîne régulièrement au karaté dans un Dojo de la SKF. Lorsqu'il est constaté que cette réglementation n'est pas/n'a pas été respectée, l'athlète sera disqualifié et le Dojo sera sanctionné.

Inscription des athlètes à www.sportdata.org

Une inscription est valable si tous les documents demandés sont joints à l'inscription :

- Passeport SKF autorisé
- Déclaration de soumission antidopage à partir de 14 ans (date de naissance, valable jusqu'à nouvel ordre)
- Inscriptions des noms des coaches officiels
- Copie de la quittance des frais d'inscription payés
- Inscription pour le tournoi Online à www.sportdata.org

Pour toutes les compétitions, les passeports peuvent être envoyés une fois pour le contrôle au secrétariat central SKF. Ensuite, ils ne doivent plus être présentés aux tournois de la SKF. La liste des passeports contrôlés sera publiée sur le site Internet de la SKF www.karate.ch. Le responsable du Dojo inscrit et signe les résultats des tournois lui-même dans les passeports.





Zentrale Dienste

Udelbodenstrasse 73 • CH-6014 Luzern

Tel. G. +41 41 440 69 82 • Fax +41 41 440 69 84

skf@karate.ch • www.karate.ch



Member of European and
World Karate Federation

Autorisation athlètes pour l'année 2015

Pour l'année 2015, tous les athlètes seront de nouveau autorisés 1x. Les passeports, ainsi que les formulaires «déclaration de soumission anti-dopage» (à partir de 14 ans, date de naissance) des participants qui n'ont pas encore été autorisés pour 2015 doivent être envoyés dans les délais fixés (**7 septembre 2015**) à:

Swiss Karate Federation
Secrétariat centrale: c/o Marianne Furrer
Udelbodenstrasse 73
6014 Lucerne

Arbitres

L'enregistrement des arbitres SKF international, national A, B, C et D (candidats) doit être effectué via www.sportdata.org (délai d'inscription lundi **7 septembre 2015**). Des questions doivent être soumises directement au responsable dans la commission nationale d'arbitrage (CNA) de la section correspondante, qui sont:

Sektion SKU	Jean Luna, jeanluna@bluewin.ch
Section SKR	Beni Isenegger, beni.isenegger@im-puls.ch
Section SWKO	Leo Chin, leo.chin@karate.ch
Section SKC-R	Patrick Baeriswyl, patrick.baeriswyl@cbaonsite.ch
Section SKA	Momcilo Milovanovic, fudokan@karatebasel.ch
Sektion SSK	Michael Flach, m.flach@hispeed.ch

Co-voiturage

Le voyage aller et retour sera organisé ensemble autant que possible et doit être annoncé à l'avance à www.sportdata.org.

Hôtels officiels pour les arbitres

Il n'y a pas hôtel officiel. Hôtels à Neuchâtel:

<http://www.neuchatel tourisme.ch/fr/contact/tourisme-neuchatelois/neuchatel.2486.html>

Délai d'inscription

Lundi, 7 septembre 2015

Inscription des arbitres, athlètes et des coaches Online sur www.sportdata.org.

Les inscriptions et documents tardifs **ne pourront plus être pris en compte**.

En cas d'inscriptions incorrectes, une amende de Fr. 100.— devra être acquittée. Si ces frais d'amende sont réglés et l'inscription complétée à temps (jusqu'à 1 jour avant le tirage au sort), l'autorisation au tournoi est possible.





Zentrale Dienste

Udelbodenstrasse 73 • CH-6014 Luzern
Tel. G. +41 41 440 69 82 • Fax +41 41 440 69 84
skf@karate.ch • www.karate.ch



Member of European and
World Karate Federation

Tirage au sort

Jeudi, 10 septembre 2015

Lieu: Swiss Karate Federation, Secrétariat central, Udelbodenstrasse 73, 6014 Lucerne.

Les athlètes seront pris en compte dans le tirage au sort, seulement si TOUT est en ordre le jour du tirage au sort (autorisation, preuve des frais d'inscriptions payés, preuve des frais de l'amende payés). Sinon, les athlètes ne pourront pas participer.

Frais de participation

CHF 25.-- Minimes et Cadets Individuel CHF 35.-- Elite Individuel
CHF 30.-- Juniors et U21 Individuel CHF 50.-- Kata Equipe

Les frais de participation sont à verser dans le délai fixé d'inscription à :

Versement pour: UBS AG, CH-8098 Zürich.

Swiss Karate Federation, Udelbodenstrasse 73, 6014 Luzern. N° IBAN : CH86 0023 2232 1099 0502 L

Anti-Dopage

Selon la directive de Swiss Olympic, chaque athlète des catégories Cadets, Juniors et Elite signe une déclaration de soumission. Pour les mineurs (moins de 18 ans), le représentant légal doit signer en plus. Des formulaires peuvent être obtenus auprès du secrétariat central SKF.

L'athlète signataire de ce document renonce à toute forme de dopage. En cas d'infraction en rapport avec le dopage, l'athlète accepte la sanction qui lui sera infligée conformément aux statuts et aux dispositions de Swiss Olympic (www.swissolympic.ch). Il déclare les connaître. Il reconnaît la compétence exclusive de l'autorité disciplinaire de Swiss Olympic comme autorité de première instance dans le jugement de fautes en relation avec le dopage et il accepte expressément de reconnaître son droit de prononcer un jugement.

Les décisions de l'autorité disciplinaire peuvent, par la suite, être portées devant le TAS (Tribunal arbitral du sport). Celui-ci décide de façon définitive. L'athlète se soumet également à la compétence exclusive du TAS en tant qu'autorité de recours dans le sens d'un tribunal d'arbitrage indépendant, ceci à l'exclusion des tribunaux civils. Il s'agit, en l'occurrence, d'appliquer les dispositions du «Code de l'arbitrage en matière de sport».

L'alcool et les cannabinoïdes (par ex. le marijuana, le haschisch) sont considérés comme dopage!

Vous trouverez les directives et les listes des méthodes et des substances défendues, ainsi que des médicaments autorisés sur le site internet www.antidoping.ch/fr/.

Banque de données sur les médicaments www.antidoping.ch/fr/

Application, App gratuite dans l'iTunes-Store www.antidoping.ch/fr/drugdb/app/

La possibilité de vérifier si un médicament autorisé en Suisse contient des substances interdites ou non.

Règlement

Selon règlement WKF/SKF.

Pesée

La pesée est obligatoire pour **TOUS** les athlètes Kumite, également enfants, à tous les tournois de la Swiss Karate League (inclus les Championnats Suisses Individuels). Les tolérances de poids correspondantes sont valables.





Zentrale Dienste

Udelbodenstrasse 73 • CH-6014 Luzern

Tel. G. +41 41 440 69 82 • Fax +41 41 440 69 84

skf@karate.ch • www.karate.ch



Member of European and
World Karate Federation

Assurance

Les participants ont la responsabilité de se munir d'une couverture d'assurance adéquate. L'organisateur, ainsi que la SKF, ne peuvent être tenus en aucun cas pour responsables. Par leur inscription, les participants et le responsable de Dojo attestent qu'ils sont en bonne santé, physiquement et psychologiquement, aptes au sport, et qu'ils peuvent participer sans problème au tournoi.

Double participation catégorie

Aucune participation double n'est autorisée. Les exceptions sont mentionnées dans les catégories.

Coach

Seuls les accompagnants avec une carte de coach officiel SKF valable ont le droit de prendre place à l'endroit qui leur est réservé. D'autres accompagnants ne sont pas autorisés dans la salle.

Tenue: **Karate-Gi ou revêtement de sport !** (T-Shirt possible, aucune casquette, aucun sac à dos).
Un coach est autorisé pour 5 karatékas, avec un maximum de 6 coachs par Dojo (un coach par tatami).
La carte de coach est uniquement valable avec la carte additionnelle avec nom, adresse et photo du coach. Une carte de coach de remplacement peut être délivrée le jour du tournoi, uniquement à titre exceptionnel et en échange d'une taxe de CHF 20.--.

Equipement

Karaté-Gi blanc (le sigle du club est autorisé sur le côté gauche de la poitrine). Les bandages doivent être acceptés par la Commission Nationale d'Arbitrage (CNA). Les lentilles de contact sont sous la responsabilité de chacun. Les lunettes, bijoux, objets métalliques, couvre-chefs, etc. sont interdits dans toutes les catégories!

Obligatoire pour Kumité :

- Ceintures rouge et bleue
- Protège-poings rouges et bleus officiels
- Protège-pieds rouges et bleus officiels
- Protège-dents
- Plastron pour les filles/dames
- **Dès U14**: protection du corps officiel, protège-tibias rouges et bleus officiels

Aucune autorisation pour Kumité :

- Masque de visage
- Minimes U12: protection du corps

Autorisé pour Kumité :

- Coquille pour les garçons/hommes (seulement WKF approved)
- Minimes U12: protège-tibias autorisés (rouges et bleus officiels, blancs comme par le passé)

Seules les protections qui remplissent les exigences de la WKF seront acceptées par la commission nationale d'arbitrage SKF (CNA): <http://www.karateprotections.com/>





Zentrale Dienste

Udelbodenstrasse 73 • CH-6014 Luzern
Tel. G. +41 41 440 69 82 • Fax +41 41 440 69 84
skf@karate.ch • www.karate.ch



Member of European and
World Karate Federation

Responsable d'arbitrage

Commission Nationale d'Arbitrage SKF (CNA).

T. Mini, J. Luna, P. Lüthold, P. Baeriswyl, B. Isenegger, D. Brunner, M. Milovanovic, L. Chin, M. Bisaro, M. Flach.

Sanctions

Les karatékas, qui ont été exclus des sections de la SKF en raison d'un comportement fortement antisportif, ne peuvent pas participer aux manifestations de la SKF pendant la durée de leur interdiction. Les noms des sportifs interdits sont à transmettre au Comité Central SKF. En cas de récidive, il peut s'ensuivre l'exclusion de la SKF.

Les athlètes et les accompagnants, qui reçoivent lors d'une manifestation officielle SKF un Shikkaku – qui est confirmé dans les 7 jours par le président de la Commission Nationale d'Arbitrage CNA –, sont automatiquement exclus pour une année de tous les tournois au sein de la SKF. En cas de récidive, le Comité Central décidera – après discussion avec la Commission Nationale d'Arbitrage CNA – pour une suspension de plusieurs années ou une exclusion de la SKF.

L'organisateur (président du comité d'organisation) peut exclure des athlètes, des coaches, des accompagnateurs et des spectateurs de la salle, si ceux-ci ne s'en tiennent pas aux instructions du comité d'organisation ou des services de sécurité. Avec une infraction lourde, la suspension peut – si elle est confirmée dans 7 jours par le président central et/ou son représentant – être exprimée pour une année pour tous les tournois dans la SKF. En cas de récidive, le comité central décidera d'une suspension de plusieurs années ou d'une exclusion de la SKF.

En cas de menaces et/ou de violences à l'égard des arbitres ou des personnes officielles, la SKF se réserve le droit de prendre des mesures pénales.

Le comité central peut exclure des tournois SKF pour une période déterminée ou indéterminée des athlètes, des coaches et des personnes présentes dans la salle de sport pour tout incident verbal ou physique portant atteinte à l'esprit sportif et non sanctionné. Seules les descriptions écrites des faits (enregistrement filmé admis), avec déclarations de témoins, seront prises en considération en tant que témoignages pour la procédure de sanction. Tous les documents doivent être parvenus au plus tard 7 jours après l'événement sportif au président central par courrier recommandé. Avant chaque sanction, une audience légale est garantie par obligation. De même pour l'audition de témoins à décharge.

Protestation

Des protestations écrites et fondées doivent être présentées à la Commission Nationale d'Arbitrage CNA. Pour cela, une caution de Fr. 200.-- doit être déposée. Si la protestation était acceptée, le montant sera remboursé.

Système de points pénalité

Des techniques avec contact ou sans contrôle sont notées avec des points de pénalité (Hansoku –8 points, Chui –3 points). En atteignant 11 points de pénalité (catégorie 1), le compétiteur se verra retiré des catégories Kumité. Le contrôle est effectué au moyen du protocole d'accident et est surveillé par le chef du Tatami. Les athlètes qui gagnent deux fois par Hansoku (lors de techniques avec contact ou sans contrôle causant une blessure) seront retirés des catégories Kumité.





Zentrale Dienste

Udelbodenstrasse 73 • CH-6014 Luzern
Tel. G. +41 41 440 69 82 • Fax +41 41 440 69 84
skf@karate.ch • www.karate.ch



Member of European and
World Karate Federation

Remise des médailles

Lorsqu'un vainqueur ne peut pas prendre part à la remise des médailles, lui ou le coach doit demander une autorisation auprès de la Commission Nationale d'Arbitrage CNA. Celle-ci décidera si les motifs invoqués sont suffisants. Une tenue correcte (Karaté-Gi ou vêtement de sport) est exigée lors de la remise des médailles. En cas de non-respect, le classement sera retiré et le Comité Central SKF prononcera une sanction à l'encontre de l'athlète fautif. En cas de récidive, l'athlète sera suspendu pour le prochain tournoi de la Swiss Karate League.

Photographes

Les photographes ont besoin d'une autorisation officielle de la SKF (pour le domaine des tatamis). Ils ne doivent pas gêner la compétition (organiseurs, arbitres, coaches, fonctionnaires, athlètes).

Qualifications Championnats Suisses Individuels

Des athlètes, qui ont atteint 6 points aux tournois de la Swiss Karate League sont qualifiés automatiquement pour les Championnats Suisses dans la catégorie individuelle. Il est possible de changer la catégorie de poids en Kunité. Aux Championnats Suisses, un tirage au sort normal aura lieu, même si moins de 5 participants sont inscrits dans une catégorie. Des athlètes U21 (Kata et Kunité), qui ne sont plus autorisés lors de l'âge de participer dans la catégorie U21 aux Championnats Suisse, peuvent en ce cas, participer aux Championnats Suisse dans la catégorie Elite.

Swiss Karate League vainqueur de coupe catégories Elite

L'athlète, qui est en tête de la liste de points dans une catégorie Elite (18+), après les trois tournois de la Swiss Karate League Sursee, Fribourg et Neuchâtel, gagne le titre de vainqueur du coupe de l'année. En cas de l'égalité de points, la première priorité sera attribuée à la victoire, puis à la 2^e place, et finalement à la 3^e place.

Classement Swiss Karate League

Il existe la liste officielle de classement de la Swiss Karate League. Le classement fonctionne de la même manière que le classement de la Karate1 League. Une description est disponible sous :
http://setopen.sportdata.org/skfranking/ranking_information_general.php
<http://setopen.sportdata.org/skfranking>

Annexes

Les annexes seront publiées à www.sportdata.org.

Sous réserve de modifications. Toutes les informations et horaires détaillés peuvent être consultés sur le site Internet www.sportdata.org et www.karate.ch





Zentrale Dienste
 Udelbodenstrasse 73 • CH-6014 Luzern
 Tel. G. +41 41 440 69 82 • Fax +41 41 440 69 84
 skf@karate.ch • www.karate.ch



Member of European and
 World Karate Federation

Catégories U12 et U14 Minimes

La DATE DE NAISSANCE est prise en considération !

Dans le cas où une catégorie individuelle regrouperait moins de 4 athlètes au délai d'inscription, ils participeront automatiquement dans la catégorie supérieure de leur classe d'âge. S'il s'agit de la catégorie la plus élevée, ils participeront automatiquement dans la première catégorie inférieure.

La catégorie Kata équipe est exécutée aux tournois Swiss Karate League et aux Championnats Suisses à partir de deux équipes.

Chaque vainqueur est tenu de s'annoncer immédiatement à la table du responsable de son tatami.

KATA INDIVIDUEL

Catégories	Désignation	Grade minimum	Age
U 12	Filles	Ceinture bleue (5e kyu)	10
	Garçons	Ceinture bleue (5e kyu)	10
	Filles	Ceinture bleue (5e kyu)	11
	Garçons	Ceinture bleue (5e kyu)	11
U 14	Filles	Ceinture bleue (5e kyu)	12
	Garçons	Ceinture bleue (5e kyu)	12
	Filles	Ceinture bleue (5e kyu)	13
	Garçons	Ceinture bleue (5e kyu)	13

**Shobu système, système de repêchage Montréal.
 Éliminatoires et finales avec les drapeaux.**

Libre choix de Kata (Tokui-Kata).

Un Kata différent doit être présenté à chaque tour.

Après l'appel des deux compétiteurs, ils présentent simultanément 2 par 2 ou individuellement le Tokui-Kata (selon le nombre de compétiteurs et l'horaire). En 1/2 finale (les 4 derniers), et lors de la décision pour la 3e place et finale, les deux compétiteurs présentent leur Kata individuellement.

KATA EQUIPES

Des athlètes de différents dojos peuvent former une équipe.

Catégories	Désignation	Grade minimum	Age
U 14	Filles	Ceinture bleue (5e kyu)	10-13
	Garçons	Ceinture bleue (5e kyu)	10-13

**Shobu système, système de repêchage Montréal.
 Éliminatoires et finales avec les drapeaux.**

Finale et décision 3e place : La catégorie est exécutée **sans** Bunkai.

Après l'appel des deux équipes, chacune présente son Kata successivement.
 Libre choix de Kata (Tokui-Kata) pour les éliminatoires et la finale.



Le même Kata ne peut pas être présenté 2x successivement (à l'exception de la décision pour 3e place et en finale). Dans cette discipline, les enfants doivent donc pouvoir exécuter deux Kata différents.

Exemple:

1. Tour: Un Kata (Tokui-Kata)
2. Tour: Un autre Kata (Tokui-Kata)
3. Tour: Le Kata du 1er tour peut être répéter, mais pas le Kata du 2e tour.
4. Tour: Le Kata du 1er tour et du 2e tour peut être répéter, mais pas le Kata du 3e tour.

KUMITE INDIVIDUELS

Catégories	Désignation	Grade minimum	Poids	Age
U 12	Filles	Ceinture bleue (5e kyu)	Léger, Moyen, Lourd	10-11
	Garçons	Ceinture bleue (5e kyu)	Léger, Moyen, Lourd	10-11
U 14	Filles	Ceinture bleue (5e kyu)	Léger, Moyen, Lourd	12-13
	Garçons	Ceinture bleue (5e kyu)	Léger, Moyen, Lourd	12-13

Shobu système, système de repêchage Montréal.

Durée de combats 1 ½ minute effective

Equipement voir page 5.

Catégorie U12: Partie de la tête (Jodan): Absolument aucune touche n'est autorisée (technique de poing et de pied). Partie du ventre ou du dos (Chudan): Une légère touche de la surface du Do-Gi est autorisée, mais pas de contact sur le corps.

Catégorie U14: Règlement WKF U16

Catégories de poids

Les catégories des poids seront déterminées selon les inscriptions. La répartition s'effectue de manière égale dans les catégories mentionnées. Pour cette raison, il faut mentionner le poids exact lors de l'inscription sur www.sportdata.org.

Tolérance de poids

+/- 3000 Grammes.

Pesée au bord du tatami

Chaque enfant se doit peser avant le début de sa catégorie directement au bord du tatami. Si la tolérance de poids de +/- 3000 Grammes n'est pas respectée, l'enfant ne peut pas participer en Kumité.

A partir du SKL NEUCHÂTEL 2015, catégorie U14:

Protection du corps officiel, protège-tibias rouges et bleus officiels obligatoire.

Contrôle des techniques analogue au règlement WKF U16.

Catégories U16 Cadets, U18 Juniors, U21, 18+ Elite

La DATE DE NAISSANCE est prise en considération !

Dans le cas où une catégorie individuelle regrouperait moins de 4 athlètes au délai d'inscription, ils participeront automatiquement dans la catégorie supérieure de leur classe d'âge. S'il s'agit de la catégorie la plus élevée, ils participeront automatiquement dans la première catégorie inférieure.

La catégorie Kata équipe est exécutée aux tournois Swiss Karate League et aux Championnats Suisses à partir de deux équipes.

Chaque vainqueur est tenu de s'annoncer immédiatement à la table du responsable de son tatami.

KATA INDIVIDUELS

Les Juniors et U21 peuvent participer dans la catégorie Elite.

Catégories	Désignation	Désignation	Grade minimum	Age
U 16	Cadets	Dames	Ceinture bleue (5e kyu)	14-15
	Cadets	Hommes	Ceinture bleue (5e kyu)	14-15
U 18	Juniors	Dames	Ceinture bleue(5e kyu)	16-17
	Juniors	Hommes	Ceinture bleue (5e kyu)	16-17
U21	U21	Dames	Ceinture bleue (5e kyu)	18-20
	U21	Hommes	Ceinture bleue (5e kyu)	18-20
18+	Elite	Dames	Ceinture bleue (5e kyu)	Dès 18
18+	Elite	Hommes	Ceinture bleue (5e kyu)	Dès 18

Shobu système, système de repêchage Montréal.

Eliminatoires et finales avec les drapeaux.

Libre choix de Kata (Tokui-Kata).

Un Kata différent doit être présenté à chaque tour.

Le nombre de Kata à présenter dépend du nombre de participants

Nombre de participants	Nombre de Kata
65-128	7
33-64	6
17-32	5
9-16	4
5-8	3
4	2

A partir des 1/4 de finale (les 8 derniers), les compétiteurs présentent leur Kata individuellement à tour de rôle. Dans les tours précédents, le Kata est présenté simultanément 2 par 2.



Zentrale Dienste

Udelbodenstrasse 73 • CH-6014 Luzern
Tel. G. +41 41 440 69 82 • Fax +41 41 440 69 84

skf@karate.ch • www.karate.ch



Member of European and
World Karate Federation

KATA EQUIPES

Des athlètes de différents dojos peuvent former une équipe.

L'athlète le plus âgé détermine la catégorie. Aucune double participation autorisée.

Catégories	Désignation	Désignation	Grade minimim	Age
U 18	Juniors	Dames	Ceinture bleue, 5e Kyu	10-17
	Juniors	Hommes	Ceinture bleue, 5e Kyu	10-17
18+	Elite	Dames	Ceinture bleue, 5e Kyu	dès 16
18+	Elite	Hommes	Ceinture bleue, 5e Kyu	dès 16

Shobu système, système de repêchage Montréal.

Eliminations et les finales avec les drapeaux.

Libre choix de Kata (Tokui-Kata)

Un Kata différent doit être présenté à chaque tour (analogue Kata individuel).

Après l'appel des deux équipes, chacune présente son Kata successivement.

Finale et décision 3e place

Présentation Kata équipe avec Bunkai (présentation du Kata et du Bunkai, maximum 6 minutes).

Respectez le règlement !!





Zentrale Dienste

Udelbodenstrasse 73 • CH-6014 Luzern
Tel. G. +41 41 440 69 82 • Fax +41 41 440 69 84

skf@karate.ch • www.karate.ch



Member of European and
World Karate Federation

KUMITE INDIVIDUEL

Grade minimum : ceinture bleue (5e kyu).

Les Juniors U21 peuvent participer également dans la catégorie Kumité Elites à des fins d'encouragement.
U16 sans masque de visage.

Hommes Cadets U16 14-15

-52, -57, -63, -70, +70

Shobu système, système de repêchage Montréal
Tolérance de poids national : +/-500 grammes
(international : +/-100 grammes)
Durée de combat : 2 minutes effectives

Dames Cadets U16 14-15

-47, -54, +54

Shobu système, système de repêchage Montréal
Tolérance de poids national : +/-500 grammes
(international : +/-100 grammes)
Durée de combat : 2 minutes effectives

Hommes Juniors U18 16-17

-55, -61, -68, -76, +76

Shobu système, système de repêchage Montréal
Tolérance de poids national : +/-500 grammes
(international : +/-100 grammes)
Durée de combat : 2 minutes effectives

Dames Juniors U18 16-17

-48, -53, -59, +59

Shobu système, système de repêchage Montréal
Tolérance de poids national : +/-500 grammes
(international : +/-100 grammes)
Durée de combat : 2 minutes effectives

Hommes U21 18-20

-60, -67, -75, -84, +84

Shobu système, système de repêchage Montréal
Tolérance de poids : +/-100 grammes
Durée de combat : 3 Minutes effectives

Dames U21 18-20

-50, -55, -61, -68, +68

Shobu système, système de repêchage Montréal
Tolérance de poids : +/-100 grammes
Durée de combat : 2 Minutes effectives

Hommes Elite 18+ dès 18

-60, -67, -75, -84, +84

Shobu système, système de repêchage Montréal
Tolérance de poids : +/-100 grammes
Durée du combat : 3 minutes effectives

Dames Elite 18+ dès 18

-50, -55, -61, -68, +68

Shobu système, système de repêchage Montréal
Tolérance de poids : +/-100 grammes
Durée du combat : 2 minutes effectives





Zentrale Dienste

Udelbodenstrasse 73 • CH-6014 Luzern
Tel. G. +41 41 440 69 82 • Fax +41 41 440 69 84

skf@karate.ch • www.karate.ch

swiss olympic MEMBER

Member of European and
World Karate Federation

Horaire samedi, 19 septembre 2015 (provisoire) Catégories U12, U14 Minimes et U16 Cadets

Les repêchages de toutes les catégories et les finales U12 et U14 auront lieu de suite à la fin des éliminatoires de chaque catégorie

- 07:30 Entrée des athlètes
- 07:45 Briefing des arbitres et Coach-Meeting
- 08:30 Kata Equipes U14 Minimes
- 08:45 Kata Individuel U12, U14 Minimes / **Pesée U16 Cadets**
Kata Individuel U16 Cadets
Finale Kata Individuel U16 Cadets
- 10:45 Kumité Individuels Minimes, 1. partie U12, U14 (**pesée directement au bord du tatami**)
- 12:30 Remise des médailles / pause / **Pesée U16 Cadets**
- 13:30 Kumité Individuels Minimes, 2. partie U12, U14 (**pesée directement au bord du tatami**)
- 14:00 **Pesée U16 Cadets**
- 15:30 Kumité Individuel U16 Cadets
- 17:30 Finale Kumité Individuel U16 Cadets
- 18:00 Remise des médailles

Pesée également possible pour dimanche

Horaire dimanche, 20 septembre 2015 (provisoire) Catégories U21 et 18+ Elite

Les repêchages de toutes les catégories auront lieu de suite à la fin des éliminatoires de chaque catégorie

- 07:30 Entrée des athlètes
- 07:45 Briefing des arbitres et Coach-Meeting
- 08:30 Kata Equipe U18 Juniors / **Pesée**
Kata Equipe 18+ Elite
Finale Kata Equipe
- 09:00 Kata Individuel U18 Juniors et U21
- 09:30 Kata Individuel 18+ Elite
- 10:45 Finale Kata Individuel
- 11:00 Pause
- 11:15 Kumité Individuel U21 / U18 Juniors 1. partie
Finale Kumité Individuel
- 12:45 Remise des médailles / Pause / **Pesée**
- 13:45 Kumité Individuel U18 Juniors, 2. partie
Kumité Individuel 18+ Elite
- 16:00 Finale Kumité Individuel
- 17:00 Remise des médailles

L'horaire définitif sera publié sur les sites internet www.sportdata.org et www.karate.ch.

